

# Deux espèces nouvelles de la faune du Léman : *Dreissena polymorpha* PALLAS (Mollusca, Dreissenidae), *Acernia cernua* (L) (Pisces, Percidae)

Autor(en): **Matthey, Gilbert**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles**

Band (Jahr): **69 (1965-1967)**

Heft 321

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-275805>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

**Deux espèces nouvelles de la faune du Léman :*****Dreissena polymorpha* PALLAS (*Mollusca, Dreissenidae*)*****Acerina cernua* (L) (*Pisces, Percidae*)**

PAR

GILBERT MATTHEY

Laboratoire d'hydrobiologie de l'Institut Galli-Valério

A la fin de l'année 1962, un plongeur sous-lacustre de la région de Territet, M. DURGNAT, faisait parvenir, au Musée de paléontologie, un mollusque semblable à une petite moule trouvé à une quinzaine de mètres de profondeur dans l'anse de Bon-Port. Cette trouvaille fut transmise au Musée de zoologie et son directeur, M. le professeur DE BEAUMONT, pouvait alors nous signaler que le Léman s'était enrichi d'une nouvelle espèce, la *Dreissena polymorpha* PALLAS.

Il nous conviait peu après à nous rendre à Territet, où nous rencontrâmes le plongeur auteur de la découverte. Par un froid après-midi de fin d'automne, celui-ci nous ramenait des fonds où il avait fait sa première trouvaille des pierres et des morceaux de bois avec plusieurs exemplaires de *Dreissena*. Il était dès lors certain que ce mollusque avait bien élu domicile dans notre lac. Quelques jours après, nous avons suivi le bord du lac entre Cully et Vevey pour tenter de retrouver ce nouvel hôte de nos eaux. La méthode était hasardeuse, car, en fait, le premier mètre d'eau ne convient qu'imparfaitement à *Dreissena*. Nous en avons néanmoins trouvé quelques exemplaires dans la région de la Pichette, à l'ouest de Vevey. Selon une enquête de notre garde-pêche de Villeneuve, les pêcheurs ramenaient, depuis quelque temps déjà, dans leurs filets des débris auxquels étaient accrochés des *Dreissena*. Des rapports ultérieurs nous montraient que la côte suisse était envahie très rapidement. De son côté, M. LAURENT, directeur de la Station d'hydrobiologie de Thonon, à qui nous avons signalé cette nouvelle espèce, la retrouvait dans des dragages faits sur la côte française. Enfin, en 1964, le Laboratoire d'hydrobiologie de Genève signalait de nombreuses larves dans les pêches de plancton.

*Dreissena polymorpha* est un petit bivalve qui ne dépasse guère 2 cm de longueur pour une épaisseur maximum de 12 mm. Elle fait partie

du même ordre que les moules marines du genre *Mytilus*, mais s'en distingue par des zébrures foncées sur une teinte de fond claire, par la forme de la coquille, de coupe triangulaire, et par une arête supérieure extrêmement tranchante. Comme la moule comestible, *Dreissena* possède une glande à byssus qui sécrète des filaments avec lesquels l'animal se fixe sur un support auquel il adhérera durant toute son existence. Cette particularité permet également de distinguer *Dreissena* des huîtres d'eau douce, *Anodonta* et *Unio*. A l'inverse de celles-ci, *Dreissena* n'est du reste pas liée exclusivement aux fonds sablo-vaseux, dans lesquels les Anodontes s'enterrent à moitié ; elle vivra partout où elle peut trouver un support où se fixer, que ce soit une pierre, un morceau de bois mort, la coquille d'une Anodonte ou la coquille d'une de ses congénères. C'est ainsi qu'on aboutit à des amas compacts de ces mollusques sur tout objet immergé.

Si *Dreissena* n'est pas liée à un biotope bien défini, il lui faut néanmoins, et nous le notions déjà plus haut, une certaine épaisseur d'eau pour s'établir et il est rare d'en trouver immédiatement au bord. Nous ne connaissons pas la profondeur qu'elle peut atteindre dans le Léman, mais savons qu'elle vit en abondance dans la zone du littoral et du « mont » soit vers 20 à 30 mètres, voire peut-être 40 mètres.

*Dreissena* présente à plus d'un titre un intérêt pour l'observateur : tout d'abord par son caractère envahissant là où elle a réussi à s'implanter. Comme nous le disions, tout objet immergé est recouvert par de multiples individus, toutes les surfaces auparavant libres et saillantes en sont peuplées, les Anodontes portent leur fardeau d'hôtes obligés, les épaves en sont très vite recouvertes.

Outre leur abondance dans les lieux qu'elles occupent déjà, les *Dreissena* ont un pouvoir de colonisation du milieu extrêmement rapide. Nous ne savons pas exactement quand elles sont arrivées dans le Léman et nous n'avons pas pu suivre dans le détail leur expansion. Lorsque le premier spécimen a été trouvé, on peut admettre cependant que le peuplement ne remontait guère à plus de trois ans en arrière, ce qui nous ramène en 1959. Or, nous avons vu qu'en 1964, la totalité des côtes du Léman, sur environ 160 km, était colonisée. Ainsi donc, cinq ans auront suffi pour peupler tout le lac.

Ce peuplement extrêmement rapide est un fait constant cité par tous les auteurs ayant suivi une population de ces mollusques. C'est ainsi que dans le lac Balaton, on avait trouvé 10 exemplaires en 1933 ; on en comptait jusqu'à 20 000 et 30 000 par m<sup>2</sup> en 1937 et des Anodontes portaient jusqu'à 1000 individus.

On s'étonnera sans doute qu'un mollusque qui vit fixé constamment sur le même substrat ait une telle faculté d'expansion. Celle-ci est due au fait que *Dreissena*, seule parmi les mollusques d'eau douce, possède un stade larvaire cilié. Les produits sexuels sont émis directement dans

l'eau et la fécondation est donc externe. Les larves qui sortent de l'œuf ont l'aspect de petites boules pourvues d'une couronne de cils. Elles apparaissent dans le plancton au début de juin et on en trouve encore jusqu'en septembre. Le stade larvaire, soit la vie en pleine eau, dure environ huit jours, pendant lesquels le jeune organisme a le temps d'être emporté par les courants et peut donc coloniser des régions éloignées. Ensuite, la larve tombe au fond, où elle rampera un certain temps, pour se fixer ensuite définitivement.

C'est vraisemblablement à ce stade larvaire cilié et à la possibilité de se fixer sur des bateaux qu'il faut attribuer l'expansion de *Dreissena*. Cantonnée dans la région de la mer Noire et de la mer Caspienne jusque vers 1770, elle a envahi peu à peu toute l'Europe. Elle a atteint Lyon en 1852 et Bâle en 1864, mais sa progression en direction de notre pays semblait s'être arrêtée. La colonisation du Léman est donc une nouvelle conquête de ce mollusque, mais nous ignorons la manière dont elle s'est faite. On peut penser que des bateaux de plaisance, venus de France ou d'Allemagne par route, avaient conservé sur leurs flancs des *Dreissena*. On peut aussi imaginer un transport de stades jeunes par des oiseaux migrateurs. Enfin, faut-il y voir le geste d'un aquariophile tenté par une expérience ?

La région de Villeneuve-Montreux semble décidément propice à l'implantation d'espèces animales nouvelles. C'est là qu'est apparue *Dreissena*, c'est là également qu'on a constaté les premières brêmes (*Abramis brama*, L.) et les premières colonies d'épinoche (*Gasterosteus aculeatus*, L.) implantées dans le lac et c'est là qu'on a pêché également pour la première fois, en 1963, la grémille (*Acerina cernua*, L.), dite aussi perche goujonnière.

La grémille est un poisson très semblable à la perche, mais qui frappe par la forme bossue du dos en avant de la nageoire dorsale, alors que le dos est plus effilé chez la perche. Au lieu des bandes verticales sombres propres à cette dernière espèce, la grémille est tachetée de mouchetures noires. Mais le caractère de distinction le plus net est que la perche a deux nageoires dorsales, l'une avec des rayons épineux, l'autre avec des rayons rameux, séparées l'une de l'autre, alors que, chez la grémille, ces deux nageoires sont fondues en une seule. La grémille aime les eaux assez calmes, où elle se nourrit de la petite faune du fond. Elle ne dépasse guère 20 cm de longueur.

Là encore, nous nous trouvons en face d'une espèce de l'Europe centrale et orientale, absente de la péninsule Ibérique et de l'Italie. En France, elle est assez répandue dans le bassin de la Saône. En Suisse, elle n'était connue que de la région de Bâle.

Comment est-elle parvenue jusqu'au Léman, c'est ce qu'il est assez difficile de dire. S'agit-il d'une immersion volontaire ? Quelques individus ont-ils été amenés de la Saône avec du menu fretin destiné à la

pêche au vif par des pêcheurs amateurs français ? Faut-il là encore incriminer le transport, par un migrateur, des œufs qui sont pondus en cordonnets comme ceux de la perche, en avril ou mai ? L'apparition de plusieurs espèces nouvelles dans un secteur très fréquenté par les oiseaux pourrait donner quelque poids à cette dernière hypothèse.

Il convient toutefois de relever une remarque de FATIO, le spécialiste des vertébrés de la Suisse. Dans son ouvrage sur les poissons de notre pays, daté de 1882, cet auteur écrit : « C'est par erreur, comme l'ont déjà fait remarquer JURINE et HARTMANN, que les *Etrennes helvétiques*, pour 1799, ont cité *Perca cernua* comme se trouvant dans le lac Léman. »

Quelle que soit l'autorité de JURINE et de FATIO, on peut se demander, face à nos trouvailles, si le collaborateur des *Etrennes helvétiques* n'avait pas raison et si nous ne sommes pas en face d'une retrouvaille, la grémille ayant toujours vécu en petit nombre dans notre lac. Il serait certes étonnant que ce poisson ait constamment échappé aux observations, mais il est à noter qu'à part sa présence en très grande abondance dans quelques traits de filets à sac et sa pêche sporadique par quelques amateurs, ce poisson n'est capturé qu'occasionnellement. Sa ressemblance avec la perche, sa petite taille, empêchent aussi qu'il soit signalé.

Pour notre part, après les premières trouvailles, nous n'avons pas pu nous procurer de nouveaux exemplaires, ce qui montre combien la capture de cette espèce est aléatoire.

*Manuscrit reçu le 7 mars 1966.*